**JDL 2024 — ÉVALUATION D’UN MANUSCRIT**

1. **Titre de l’article évalué**

**La genèse de la notion de défectivité chez les grammairiens antiques**

1. **Recommandation globale de l’évaluateur-trice**

Surlignez l’une des options qui suivent :

1. Je crois que cet article est acceptable pour publication
   1. tel quel.
   2. avec les corrections **mineures** que je propose dans les feuilles ci-jointes.
   3. avec les corrections **majeures** que je propose dans les feuilles ci-jointes.
2. Je ne crois pas que ce projet d’article soit acceptable pour publication et je propose qu’il soit refusé pour les raisons que j’expose dans mes commentaires ci-dessous.
3. **Forces principales du manuscrit selon l’évaluateur-trice :**

* **1e force** : ce travail démontre que la recherche selon l’axe diachronique peut nous faire faire de belles découvertes, même au XXI siècle.
* **2e force** : la discussion démontre une réflexion approfondie sur les développements possibles de cette recherche et de sa place dans les études anciennes.
* **3e force** : expose une certaine continuité entre les travaux des grammairiens grecs et latins, tout en montrant l’apport de ces derniers au développement de l’analyse du phénomène de la défectivité.
* **4e force** : montrer la filiation entre la notion d’ellipse, tirée de la rhétorique, et celle de défectivité, de nature grammaticale.

1. **Évaluation critique du manuscrit**
2. **Titre de l’article**

Je suggère la modification suivante au titre de l’article

**La genèse de la notion de défectivité chez les grammairiens de l’Antiquité grecque et latine**

pour les raisons suivantes :

Même si *Antiquité* est souvent utilisé dans le sens que vous lui donnez, il serait pertinent d’éviter de faire preuve d’eurocentrisme en considérant que la seule antiquité qui a existé est la gréco-latine.

1. **Résumé de l’article**

Je suggère la/les modification(s) suivante(s) au résumé de l’article

Fournir un résumé en anglais ainsi que des mots-clés en français et en anglais

pour les raisons suivantes :

Les résumés et les mots-clés en français et en anglais guident l’intérêt des lecteurs potentiels et donc peuvent contribuer à augmenter l’impact de l’article

---

Ligne 59 : le mot *différents* ne convient pas ici, parce qu’il implique une comparaison avec quelque chose d’autre : reformuler la phrase pour mieux décrire l’apport d’Adouani à la question. Si on veut dire *variés* ou *divers*, spécifier brièvement. Mentionner si Adouani résume lui-même les travaux d’autres linguistes, sinon mettre *linguiste* au singulier.

Ligne 64 : voir remarque pour les lignes 114, 118, 122 et 133

Ligne 64 : je suggère d’accompagner, ici seulement, le mot *ellipês* de sa version en alphabet grec.

**Rappel 1 : Dans les sous-sections qui suivent, précisez, dès le début de votre commentaire/intervention, la ou les lignes du manuscrit visée(s).**

**Rappel 2 : Il est tout-à-fait permis de relever des difficultés qui ne sont pas ciblées par les critères d’évaluation proposés; les critères proposés ne sont pas exhaustifs.**

1. **Introduction/problématique**

**Critères proposés :**

* + **Revue de la littérature :** La revue de la littérature est-elle suffisamment complète pour contextualiser l'étude ? Est-ce que le point d’entrée de la problématique évite d’être trop large et trop vague (p. ex. « Depuis l’Antiquité… ») ? Les travaux cités sont-ils pertinents et à jour ? Est-ce que des documents pertinents ont été omis? L’auteur.e traite-il/elle et discute activement les contenus des sources plutôt que de simplement les énumérer? Les documents cités avancent-ils véritablement les affirmations qu’ils sont censés d’étayer?

Lignes 114, 118, 122 et 133 : La référence de Neveu 2017 est cité 4 fois dans la section **État de la recherche**, et une fois dans le résumé. Or, elle est absente de la bibliographie.

J’ai cependant trouvé la référence suivante :

Neveu, F. (2017). D. De Défectivité à Double articulation. Dans : *Lexique des notions linguistiques*, p. 42-50. Armand Colin. <https://doi-org.acces.bibl.ulaval.ca/10.3917/arco.neveu.2017.01>

Si c’est celle à laquelle se réfère l’auteur.e, c’est une entrée d’encyclopédie qui fait 144 mots, sans références : c’est une source qui paraît insuffisante pour servir de base à une revue de littérature.

Ligne 131 : remplacer la note de bas de page par une citation dans le texte.

Lignes 133-141 : est-ce qu’on parle toujours des conclusions d’Adouani ou de celle de l’auteur.e?

Ligne 142, 179, 197 et 342 : remplacer *nature* par *catégorie*

Ligne 144 : *toute catégorie de mots*: il faudrait être plus précis, car il y a peut-être des catégories qui ne sont pas concernées par cette généralisation.

Ligne 151: remplacer *restrictif* par *restreints*?

Remarque générale: la revue de littérature cite:

Neveu 2017 dictionnaire encyclopédique de linguistique

**Gilliéron 1919 Article scientifique**

**Adouani 1994 Article scientifique**

Grevisse 1975 Manuel de grammaire

Pinchon-Wagner 1962 Manuel de grammaire

Arrivé 1986 Manuel de grammaire

Elle ne compte donc que deux véritables articles, dont un datant de plus d’un siècle, ce qui peut être interprété de deux façons :

1- Le champ d’étude est vierge et le présent article est une production pionnière dans le domaine; ou

2-La revue de littérature gagnerait à être étoffée par d’autres articles de recherche, par exemple, Chanet 1983, Lallot 1983 et 1985.

Je laisse à l’auteur.e le soin d’expliquer la situation et/ou de la corriger si nécessaire.

**Concepts clés**. Les concepts clés sont-ils bien définis? Est-ce que des concepts clés ont été omis? Bien distinguer ce qui concerne le **concept** de défectivité de ce qui concerne la **terminologie**.

**Justification de l’étude : L'auteur explique-t-il pourquoi cette recherche est importante et nécessaire ? La justification pourrait-elle être améliorée?**

L’auteur.e avance les deux arguments suivants pour justifier son étude :

**ligne 128 :** Les études sur la défectivité sont peu nombreuses (voir la remarque générale au sujet des sources consultées dans la revue de littérature).

**Ligne 142**: Des divergences existent sur la nature des mots auxquels peut s’appliquer la notion.

Si la revue de littérature est complète, cette justification est suffisante

1. **Méthode(s) de l’étude**
   1. **Objectifs de l’étude**

**Critères proposés :**

* Les objectifs de l’étude sont-ils clairement définis et alignés avec la problématique

Lignes 196 à 202 : les objectifs sont les suivants :

* Rôle **des grammairiens grecs** dans la genèse de la notion
* Application à **d’autres catégories** de mots que le verbe
* Validité de la thèse du ***continuum* terminologique** entre grammaire et rhétorique.
* À partir de quand la défectivité a été considérée comme un phénomène grammatical catégorisant, avec **une terminologie spécifique**

Ils sont clairement définis et découlent de la problématique exposée dans la deuxième section de l’introduction, mais on y ajoute des éléments supplémentaires plus loin dans le manuscrit : voir remarques suivantes portant sur les lignes 252 à 285, 354 à 356 et 360-363,

* ? Est-ce que les objectifs restent les mêmes tout au long du manuscrit?

Lignes 252 à 285 : Les résultats portant sur l’usage courant de *ellipês* par les grammairiens grecs se rattachent à l’ellipse et non à la défectivité : il faudrait ajouter cet **objectif** (étude du changement de la notion d’ellipse à défectivité) dans la section à cet effet.

Lignes 354-356 et 360-63 : on clarifie grandement, dans ces phrases incluses dans la conclusion, les objectifs du travail : on devrait inclure ces précisions dans la section des objectifs.

* 1. **Données de l’étude**

**Critères proposés :**

* Les techniques de collecte de données sont-elles bien expliquées et justifiées? Les données et leurs sources (corpus, participant.e.s) sont-elles adéquatement décrites selon les normes scientifiques en vigueur?

Pour que le lecteur ait une idée plus précise de la représentativité des données recueillies, il faudrait indiquer, par exemple dans un tableau, les noms des grammairiens retenus pour l’étude (et, s’ils ne sont pas trop nombreux, ceux des grammairiens non retenus), mentionnant l’époque à laquelle ils ont vécu, une mesure quantitative ou semi quantitative de leur importance dans le corpus de départ (nombre d’œuvres, nombre de pages ou de mots, etc.), ainsi que le nombre d’occurrences des cibles pour chacun (incluant les n=0).

* 1. **Analyse des données**

**Critères proposés :**

* Les méthodes d'analyse sont-elles décrites avec suffisamment de détails pour permettre la reproduction de l’étude par d’autres chercheurs? Sont-elles adaptées aux données et à la question de recherche ? Les analyses ont-elles été rigoureusement menées ?

Les critères d’analyse des données devraient être décrits de façon plus précise :

Ligne 212 : comment définit-on les « usages courants » et les « usages techniques »? Est-ce que les premiers se réfèrent à ce qu’on entend en français par *ellipse* et les seconds à la *défectivité*?

Ligne 223 : Comment a-t-on « analysé les contextes d’emploi » : selon un contexte sémantique, partant de l’usage courant, en opposition à l’usage technique? Selon d’autres critères? Quels critères ont permis de créer des catégories des contextes d’emploi des cibles, étape nécessaire à l’analyse?

Ligne 225 : Quels « approfondissements » ont-ils été considérés? Comment ces « études plus exhaustive » ont-elles été faites?

1. **Résultats de l’étude**

**Critères proposés :**

* + **Présentation des résultats :** Les résultats sont-ils présentés clairement et systématiquement ?

Lignes 252 à 253 et 290-291 : ces définitions de l’usage courant et de l’usage technique devraient être présentée dans la section « Analyse des données » (voir remarque de la ligne 212)

Ligne 253 et suivantes :

Les exemples, au lieu d’être relégués dans une annexe, devraient être intégrés au texte et numérotés selon la convention (1), (2), etc. Si c’est faisable, ajouter une glose entre l’original et sa traduction française, sur ce modèle :

(1) [...] καὶ οὐκ ἔστιν **ἐλλιπὴς** ὁ λόγος.

et ne est manquant le mot

« [...] et le mot n’est pas **manquant**. »

Lignes 261 à 264 : puisque l’ellipse est un procédé technique, comment l’auteur arrive-t-il à la conclusion qu’il est préférable de l’intégrer aux usages courants?

Lignes 284-285 : expliquer le paradoxe exposé ici.

Ligne 321 : quelle est cette « thèse » de Bonnard, mentionnée dans la note 19?

* **Adéquation avec les objectifs/méthodes :** Les résultats correspondent-ils aux objectifs de recherche établis dans l’introduction ? Découlent-ils véritablement des méthodes utilisées?

Les résultats découleront véritablement des objectifs à condition de mieux développer ceux-ci avec les informations qui, maintenant, se trouvent plus loin dans l’article.

* **Utilisation d’outils visuels :** Des tableaux, figures et graphiques sont-ils utilisés efficacement pour présenter les résultats clés?

En plus d’un tableau suggéré pour les grammairiens, un autre, indiquant les principaux résultats, permettrait de mieux visualiser ceux-ci.

* **Interprétation des résultats :** L'interprétation des résultats est-elle cohérente avec les données collectées ? L’interprétation des résultats est-elle suffisamment riche?

L’interprétation des résultats éclaire grandement le propos de l’article. Cependant, il serait bon de comparer les résultats avec ce qu’ont dit les auteurs cités, en particulier Adouani.

1. **Discussion/conclusions de l’étude**

**Critères proposés :**

* **Lien avec la problématique et les résultats :** La discussion fait-elle le lien entre la problématique, la revue de littérature et les résultats obtenus ?
* **Implications :** Les implications des résultats sont-elles clairement identifiées ? Est-ce que les implications sont décrites avec un niveau de détail suffisant?
* **Limites :** Les limites de l'étude sont-elles reconnues et discutées ?
* **Forces :** Les forces de l'étude sont-elles reconnues?
* **Suggestions pour des recherches futures :** L'auteur propose-t-il des pistes de recherche futures en fonction des résultats obtenus ?
* **Conclusions :** Les conclusions sont-elles justifiées par les résultats ? Sont-elles présentées de manière claire, convaincante et (assez) exhaustive ?

Lignes 354-363 : font plutôt partie des objectifs et pourraient enrichir cette partie

Ligne 366 : quel grammairien permet-il de dater le phénomène au IIIe siècle et non au IVe ?

Lignes 371-372 : cette conclusion est-elle appuyée par d’autres travaux ?

Ligne 404-407 : idem. Si cette idée est une proposition de l’auteur·e, il pourrait être pertinent de remplacer la première occurrence du verbe *supposer* par *proposer.*

**Bibliographie**

Remarques générales

Les entrées bibliographiques se terminent par un point dans le style APA.

La référence de Neveu a été omise dans la bibliographie.

Ligne 511 : Franck n’est pas cité dans le texte.

**Résumé de l’évaluation critique du manuscrit**

Veuillez remplir le Tableau 1 ci-dessous en surlignant votre évaluation globale quant à chacune des composantes du manuscrit. Vous n’avez pas à justifier votre décision dans ce tableau, la ou les justifications se trouvant dans les sous-sections ci-dessus de l’évaluation.

**Tableau 1. Résumé de l’évaluation critique du manuscrit.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Composante du manuscrit** | **Évaluation globale** |
| Titre de l’étude | * 1. Acceptable en l’état   2. Révision mineure   3. Révision majeure   4. Je ne peux pas me prononcer |
| Résumé de l’étude | * 1. Acceptable en l’état   2. Révision mineure   3. Révision majeure   4. Je ne peux pas me prononcer |
| Introduction/problématique | * 1. Acceptable en l’état   2. Révision mineure   3. Révision majeure   4. Je ne peux pas me prononcer |
| Méthode | * 1. Acceptable en l’état   2. Révision mineure   3. Révision majeure   4. Je ne peux pas me prononcer |
| Résultats | * 1. Acceptable en l’état   2. Révision mineure   3. Révision majeure   4. Je ne peux pas me prononcer |
| Discussion/conclusion | * 1. Acceptable en l’état   2. Révision mineure   3. Révision majeure   4. Je ne peux pas me prononcer |

**\*\*L’évaluation du manuscrit prend fin ici\*\***

NB : La révision d'un manuscrit scientifique soumis à une revue pour publication peut être classifiée en deux grandes catégories : majeure ou mineure. Ces classifications reflètent l’importance des modifications que les évaluateurs estiment nécessaires avant que le travail puisse être publié.

1. **Révision majeure** :
   * **Nature des changements** : Les révisions majeures impliquent des modifications substantielles. Cela peut inclure la réorganisation de sections, l'ajout de nouvelles données, des expériences supplémentaires, ou une réinterprétation des résultats.
   * **Raison** : Cette recommandation est généralement offerte quand les conclusions ne sont pas entièrement soutenues par les données présentées, ou lorsque d'importantes questions restent sans réponse.
   * **Impact sur le manuscrit** : Effectuer une révision majeure peut demander beaucoup de temps et d'efforts, souvent impliquant plusieurs semaines de travail supplémentaire.
   * **Processus de re-soumission** : Après modification, le manuscrit sera probablement réévalué avec autant de rigueur que lors de la première soumission. (Dans le cadre des Actes des JDL 2024, les membres de l’équipe éditoriale se chargeront de la réévaluation)
2. **Révision mineure** :
   * **Nature des changements** : Les révisions mineures nécessitent généralement des ajustements moins substantiels, comme des modifications de la rédaction, des clarifications de certaines parties du texte, des améliorations graphiques, ou des corrections de références.
   * **Raison** : Ces demandes sont faites pour peaufiner le manuscrit, assurer la clarté et l'exactitude, ou répondre à des préoccupations spécifiques mais limitées soulevées par les évaluateurs.
   * **Impact sur le manuscrit** : Les auteurs peuvent généralement réaliser les révisions mineures rapidement, souvent en quelques semaines.
   * **Processus de re-soumission** : Le manuscrit modifié est généralement accepté si les révisions sont effectuées de manière satisfaisante, avec peu de risque d'un nouveau cycle de révision extensive.

**Remerciements :**

* Ce document s’inspire (très librement) de plusieurs documents, dont la grille d’évaluation utilisée par le Comité éditorial responsable de la publication des Actes des JDL 2021 (à paraitre).

**Version du document :**

* v.2.0.0

**Date de la dernière mise à jour du document :**

* le 10 juin 2024